Simplifier le mode de paiement des particuliers : tel est le but du « paiement sans contact » qui se développe petit à petit sur Bordeaux.

Ce dispositif appelé NFC (de l'anglais near field communication) permet à l'utilisateur de payer par carte bancaire sans avoir à taper son code PIN ou de payer directement avec son smartphone grâce à une puce intégrée dans la carte SIM. Bénéficiant de « cofinancements de l'Etat pour le développement de services sans contact jusqu'en 2015 », la ville de Bordeaux s'investit sur cette nouvelle technologie depuis plusieurs années. Elle a notamment mis en place une carte appelée « Bordeaux ma ville » visant à « simplifier l'accès aux services de proximité », explique Yann Maréchal, chef de projet numérique rattachée à la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information de la Mairie de Bordeaux. Cantine, bibliothèque, stationnement, piscine, accès résident... : via cette carte, on peut accéder en mode sans contact à de nombreux services. « On travaille aussi au développement d'une application mobile permettant, via son smartphone, d'activer les tourniquets de la piscine, d'accéder à la patinoire, d'aller à la bibliothèque pour emprunter un livre, etc. Nous disposons aussi d'étiquettes communicantes dans les parcs et jardins par exemple, qui cumulent la technologie sans contact et permettent aux porteurs de téléphone mobile d'accéder à des

fiches descriptives d'oiseaux, d'arbres, etc. »

Une méconnaissance du dispositif

Particuliers et commerçants, eux, peinent parfois à voir en cette technologie du sans contact un réel intérêt : « on a eu le dispositif dés qu'on a ouvert, notre banque nous l'a proposé. Les paiements sont plus rapides », admet Lucas, employé de la boutique Labo & Gato, spécialisée dans la vente de produits pour la pâtisserie. « Nous, ce sont les clients qui nous ont réclamé le paiement par carte sans contact. Je ne vais donc pas tarder à le mettre en place, mais je ne vois pas son intérêt car on ne peut faire que des paiements de moins de 20€ et je ne suis pas sûre que ça marche sur le long terme », avance, de son côté, la gérante du tabac Le Rohan, situé sur la même artère. Laurent, employé au sein du Carrefour City, également situé cours Pasteur, reste lui perplexe sur ce mode de paiement : « on a le terminal adéquat, mais peu de clients choisissent le paiement sans contact, ils n'en ont pas pris l'habitude.» Yann Maréchal pointe une méconnaissance du dispositf : « certains commerçants possèdent des terminaux de paiement par carte sans savoir qu'ils sont aussi compatibles avec le sans contact.»

La sécurisation des données en jeu

Derrière la simplicité et la fluidité qu'il apporte, le paiement sans contact reste craint des commerçants. « Ceux-ci s'inquiètent des commissions prises par les banques », indique Yann Maréchal. « Mais elles ont une politique incitative sur le NFC et la plupart d'entre elles s'engagent par exemple à renouveler gratuitement le terminal de paiement des commerçants ou la carte des particuliers. On les encourage d'ailleurs à ne pas appliquer de commissions trop importantes car sinon, le dispositif ne décollera pas.» Enfin, la question de la sécurisation des données est aussi largement soulevée : « beaucoup disent qu'on peut se faire voler ses données avec la NFC ; mais ce n'est pas vrai, les risques sont maîtrisés. Les informations qui peuvent transiter entre appareils sont des données banales comme le nom ou le prénom, ce n'est pas dramatique », avance Yann Maréchal. « Reste qu'il faut faire de la pédagogie, surtout chez les jeunes car certains peuvent avoir tendance à dépenser beaucoup quand l'argent est dématérialisé.» • **Emeline Marceau**

Photo : © Archives / Bordeaux7